



Municipalité de Saint-Placide

POSTE DE COORDONNATEUR DU LOISIR ET DE LA CULTURE

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un candidat pour occuper le poste de coordonnateur du Loisir et de la Culture.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice générale, le coordonnateur du Loisir et de la Culture développe, planifie, encadre et évalue l'ensemble des programmes et activités en loisir et culture de la Municipalité, et ce, dans le but de répondre aux besoins exprimés par les citoyens. Il veille à faire connaître et à promouvoir l'ensemble des activités de son service auprès de la population.

RESPONSABILITÉS (Liste non exhaustive)

- Analyse les besoins de la population et des différents segments de la population (jeunes, familles, aînés, sportifs, etc.);
- Évalue la pertinence de nouveaux projets et leur degré de faisabilité en regard des politiques du Conseil;
- Planifie et coordonne la programmation en loisir et culture conformément à la planification annuelle;
- Assure la gestion des réservations des différents plateaux et infrastructures des loisirs de la Municipalité;
- Coordonne et supervise le camp de jour avec le technicien en loisir du camp de jour;
- Se charge de la mise à jour des activités «en ligne» sur le logiciel et fait le suivi des inscriptions de toutes les activités internes et externes;
- Prépare et gère les demandes de subventions pour le développement des activités de loisir culturelles;
- Rédige les rapports et les bilans d'activité pour le Conseil;
- Embauche et encadre le personnel saisonnier ou contractuel (professeurs, animateurs de camp de jour, préposés au quai municipal);
- Planifie en collaboration avec la responsable de la bibliothèque l'ensemble des activités de la bibliothèque;
- Assure la gestion du personnel sous sa responsabilité;
- Offre une assistance auprès des organismes communautaires;
- Planifie la rencontre annuelle avec les organismes communautaires;
- Élabore et applique les diverses politiques et les procédures de son service;
- Contrôle les dépenses du service des loisirs;
- Prépare, recommande et administre le budget annuel du service fixé par le Conseil municipal;
- Siège aux comités sous sa responsabilité;
- Effectue toutes autres tâches que pourrait lui demander son supérieur.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) d'intervention en loisirs ou avoir une formation jugée équivalente (Toute combinaison de formation et d'expérience pertinente jugée équivalente sera considérée);
- Avoir au moins trois (3) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Connaissance du logiciel SportPlus, un atout;
- Connaissance du milieu municipal, un atout.

PROFIL RECHERCHÉ

- Grande autonomie et facilité à communiquer;
- Souci du détail et de la qualité;
- Bonne capacité d'adaptation, polyvalence et rapidité d'apprentissage;
- Être à l'écoute des citoyens et des organismes de la Municipalité;
- Capacité à travailler sous pression et à respecter les échéances;
- Faire preuve de leadership, de créativité et d'innovation;
- Excellente maîtrise du français oral et écrit;
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique et de logiciels appropriés dont la Suite Office;
- Avoir un bon sens de l'organisation et des responsabilités;
- Intégrité, loyauté et sens de l'éthique.

Les personnes intéressées et qui répondent adéquatement aux exigences établies sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au plus tard jeudi, le 8 novembre 2018 à 16 h 30, à l'attention de Madame Lise Lavigne, directrice générale par télécopieur au 450-258-3059 ou par courriel à dg@saintplacide.ca.

La Municipalité de Saint-Placide remercie à l'avance toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt mais ne communiquera qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

CONDITIONS SALARIALES

- Salaire et conditions de travail à déterminer.

RESPONSABLE

Lise Lavigne, Directrice générale